



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement

DPAE 3
Bureau G 615
Affaire suivie par :
Mélissa Bugeon Da Silva
Tél : 01 57 02 6218
Mél : melissa.bugeon-da-silva@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2022 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe, les adjoints techniques de recherche et de formation dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Madame Carole DEVRIEZE CHAMOIS, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
2. Monsieur Said BEN HAJ CHAIB, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
3. Madame Monique ULYSSE MARENEL, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
4. Monsieur Wilson ZANINETTI, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
5. Madame Isabelle BRIE, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
6. Madame Priya AROUMONT, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
7. Madame Ambre STERN, IUFM Créteil à BONNEUIL

8. Monsieur Raoul GUENDOUZE, Lycée polyvalent de Cachan à CACHAN
9. Monsieur Marc ALBINA, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis à SAINT-DENIS
10. Madame Emanuela PASQUET DI BIO BUSA, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
11. Madame Ahlem BOUGRINE, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
12. Madame Stéphanie GREDESCHE, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
13. Madame Anisse KHELIFA SAIHI, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis à SAINT-DENIS
14. Monsieur Sergio LOURENCO, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 05/07/2022

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mendi-CHERFI